

# Convention des Assises de la rivière Loiret

Initiées par la Commission locale de l'eau (CLE) du SAGE Val Dhuy Loiret en 2016, les Assises de la rivière Loiret ont mobilisé les acteurs du territoire et les citoyens autour de la rivière du Loiret, dans l'optique de construire une vision partagée à 20 ans. Dans une démarche d'apprentissage collectif (diagnostic, enquêtes, analyses et temps d'échanges), une 1<sup>ère</sup> phase a conduit à élaborer un scénario de l'évolution de la rivière du Loiret à l'horizon 2040 et à proposer des orientations possibles de restauration. À partir de 2019, la CLE a entamé une seconde phase en vue d'un plan d'actions pouvant intégrer plusieurs scénarios techniques. **Ces scénarios étaient illustrés par des schémas présentant les différents types d'outils pouvant être utilisés sans pour autant être des plans précis d'intervention.** Après une interruption (crise sanitaire et élections locales ayant entraîné un renouvellement des membres de la CLE), la nouvelle assemblée souhaite amener les Assises de la rivière Loiret à leur terme.

Le présent document propose une synthèse des positions des membres de la CLE au regard des principaux enjeux et des spécificités du fonctionnement du Loiret. Mettant en lumière les points qui font consensus, les questionnements et les divergences, il doit permettre d'identifier les perspectives d'actions dont la CLE et le comité de pilotage du volet « milieux aquatiques » du contrat territorial pourront s'emparer dans le cadre du prochain contrat territorial et d'une potentielle révision du SAGE.

## Des enjeux forts autour du Loiret

**Un consensus s'établit autour du rôle structurant de la rivière Loiret pour le territoire.** Le Loiret est reconnu comme un cours d'eau associant des enjeux écologiques, culturels, sociaux et économiques importants pour les habitants, les élus et les acteurs du territoire. Cette **pluralité des enjeux est nourrie par des attachements forts**, même si des nuances d'attachement peuvent s'exprimer : un attachement au caractère emblématique du Loiret (paysages diversifiés et emprunts d'histoire, fonctionnement atypique du cours d'eau) et un attachement à une nature de proximité qui va de pair avec les pratiques autour de la rivière (promenade, loisirs nautiques, pêche). **La préservation dans le temps de la qualité globale du Loiret est donc au cœur des dynamiques de territoire.**

## Un fonctionnement du Loiret au centre des débats

**Un consensus s'exprime sur le fonctionnement particulier du Loiret en lien avec le système karstique qui l'alimente et son artificialisation sur une partie de son cours.** L'état « naturel » ne peut être la référence pour la rivière du Loiret, d'autant que la masse d'eau est classée en masse d'eau fortement modifiée (MEFM).

La présence d'espèces exotiques envahissantes est un facteur d'altération de la qualité écologique du Loiret, favorisant une homogénéisation du milieu et entravant certains usages. Les dégradations de la qualité du Loiret doivent être limitées pour garantir la pérennité des usages tels que la navigation de loisir, le tourisme (camping, hébergement, visites du patrimoine le long du Loiret...), la promenade, l'offre de restauration et plus globalement le cadre de vie. L'objectif de protéger les sites d'alimentation du Loiret (dont la carrière de Darvoy) est partagé. Une attention particulière doit être portée au développement futur des activités et à leurs impacts sur la ressource en eau, parallèlement à la gestion des prélèvements pour l'alimentation en eau potable à l'étiage.

**Des positions divergentes portent sur l'analyse des dysfonctionnements et par conséquent sur les perspectives :**

- **Une position d'alerte sur les dysfonctionnements du Loiret**, qui avait justifié le lancement des Assises de la rivière Loiret

Même en considérant le caractère spécifique du fonctionnement du Loiret, il est fait le constat d'un problème global de fonctionnement, impactant les usages autour de la rivière : diminution des débits, faible concentration en oxygène, phénomène d'eutrophisation ou d'envasement, plantes aquatiques envahissantes, discontinuité écologique, faible diversité biologique... Ces constats traduisent une qualité écologique des milieux jugée médiocre, et laissent présager des marges d'amélioration de la biodiversité. Les causes sont perçues comme multifactorielles, en lien avec des dysfonctionnements hydromorphologiques du Loiret (cours d'eau trop rectiligne et trop large, effet plan d'eau des bassins, berges artificialisées...) et les pollutions d'origine agricole et urbaine.

Dans ce cadre, le changement climatique est appréhendé comme un facteur aggravant, même s'il est

difficile d'en estimer les conséquences précises. En particulier, les étiages devraient devenir de plus en plus sévères, avec une baisse significative du débit des cours d'eau.

- Une position ne reconnaissant pas de dysfonctionnement écologique majeur du Loiret, portée par l'Association Syndicale de la Rivière Loiret (ASRL)

Le Loiret révèle un fonctionnement différent d'un cours d'eau naturel, qui offre une autre diversité écologique, jugée satisfaisante. En particulier, la rivière Loiret permet la continuité sédimentaire et piscicole : les problèmes de sédimentation proviennent du Dhuy. L'impact du changement climatique n'est pas projeté comme un facteur aggravant pouvant avoir un impact significatif pour les prochaines décennies, de sorte que plusieurs outils du diagnostic édités lors des Assises sont perçus comme trop alarmistes. En particulier, les tenants de cette position estiment que l'alimentation du Loiret est garantie par le soutien d'étiage artificiel de la Loire nécessaire au refroidissement des centrales nucléaires et son réensablement progressif depuis l'arrêt des dragages. Le bon écoulement des eaux est par ailleurs assuré par l'ouverture des vannes de décharge en automne, hiver et printemps. La diversité piscicole du Loiret est également jugée satisfaisante : les mauvais résultats de l'indice poisson rivière (IPR) sont contestés par les pêcheurs qui relèvent la présence de brochets.

### Une réflexion à mener par tronçon

Le Loiret est soumis à d'importantes pressions liées aux activités humaines, excepté sa partie aval, plus naturelle, qui bénéficie de l'influence unique de la Loire, d'où la présence d'habitats naturels rares et menacés et d'une faune et d'une flore remarquables. Plus précisément, le Loiret revêt une diversité importante sur son linéaire : 4 tronçons distincts ont été identifiés, présentant chacun un fonctionnement et des altérations liées à leur propre contexte urbain et patrimonial.

Un **consensus** s'établit sur la pertinence d'une analyse par tronçon, pouvant déboucher sur des actions à mener spécifiques à chaque tronçon, **en tenant compte des interactions éventuelles entre chaque tronçon.**

Un **point de vigilance** concerne la nécessité de conserver une vision cohérente sur l'ensemble du bassin versant du Loiret, au travers d'une approche hydromorphologique à même de garantir l'efficacité des mesures envisagées. Les investigations devront être étendues aux zones d'infiltration (Jargeau), à la nappe souterraine et au Dhuy.

### Des positions différenciées sur les actions à mener par tronçon

**Divergence** : **de manière générale**, pour l'ASRL, le resserrement du lit par mise en place de banquettes végétalisées (destiné à maintenir une hauteur d'eau plus importante à l'étiage) ne peut pas fonctionner compte tenu du contexte particulier du Loiret et augmente le risque d'inondation lors de crues **par la réduction de la section de passage. Elle s'inquiète par ailleurs des conséquences de la mise en œuvre de ce type d'aménagement avec un apport important de matériau dans le lit du cours d'eau et le risque inhérent d'obstruction des résurgences.**

Amont de la source au pont de la N20 : l'amont du Loiret subit des pressions anthropiques mais celles-ci sont limitées et surtout réversibles. Ce tronçon révèle un état écologique et hydromorphologique moyen. De multiples actions sont identifiées : remplacement de la grille du parc floral, retrait des berges artificielles en mauvais état et du géotextile en plastique, restauration des berges par terrassement et végétalisation avec resserrement du lit, mise en place d'enrochements libres en pieds de berges du camping d'Olivet, exemplarité écologique de l'entretien le long des berges.

**Consensus** : mener des actions restauration (renaturation) des berges et adopter entretien écologique sur la partie publique du Loiret.

Bassin de Saint-Samson et gares à bateaux : ce tronçon est soumis à des problématiques d'envasement et de plantes aquatiques envahissantes et présente une faible diversité biologique, comme tout cours d'eau aménagé. L'analyse hydromorphologique avait conduit à aller vers un fonctionnement plus naturel du Loiret en réduisant

la sur largeur par des aménagements. Compte tenu du fonctionnement atypique du Loiret, des incertitudes quant aux réponses du milieu face au changement climatique et de la présence importante de bâtis sur ce tronçon, la nécessité d'expérimenter est soulignée avant d'envisager des actions opérationnelles pour améliorer la biodiversité. Des études complémentaires (Cf. relevés topographiques et études géotechniques) sont également requises ainsi qu'un travail de concertation impliquant les riverains.

**Consensus** : l'étude du fonctionnement hydro-sédimentaire réalisée en 2016 a montré un désenvasement progressif du Loiret depuis 2006. Une réflexion sur une gestion optimisée des vannes par l'ASRL pour accélérer le désenvasement pourra être menée. Des actions pourront être conduites en parallèle sur le Dhuy et les eaux pluviales urbaines pour limiter l'impact des fortes précipitations.

Le lancement d'une expérimentation sur ce tronçon est conditionné par les conclusions de l'expérimentation à conduire préalablement sur le tronçon amont, la résolution de certains questionnements techniques et l'adhésion des riverains.

Les moulins et leurs bassins : ce tronçon se caractérise par des dysfonctionnements majeurs du fonctionnement du cours d'eau mais présente un potentiel écologique intéressant lié à une certaine naturalité des berges.

**Consensus** : la nécessité de préserver le patrimoine culturel des moulins sur le Loiret est partagée ; l'aménagement d'une passe à poisson (ou tout autre dispositif facilitant le passage des poissons) semble devoir être étudié sur la chaussée de Saint Santin afin d'améliorer la continuité piscicole.

**Divergence** :

- l'ASRL estime que les problèmes résultent des apports de sédiment du Dhuy et qu'une gestion adaptée des vannes est en mesure de garantir une gestion optimale de la continuité sédimentaire (les vannes s'ouvrent par le fond de la rivière et ne sont jamais fermées en totalité).

- Le SMBL et la Chambre d'agriculture rappellent que des travaux de reméandrage sont déjà menés sur le Dhuy dans le cadre du Contrat territorial, et que les sources de sédimentation ne sont pas exclusivement liées aux pratiques agricoles.

La pointe sauvage : ce tronçon se caractérise par une très bonne hydromorphologie et une diversité écologique importante, les dysfonctionnements sont peu nombreux et ponctuels.

**Consensus** : il conviendra de favoriser la biodiversité par des aménagements adaptés (création d'un réseau de mares, restauration des zones humides).

**Un point de vigilance** concerne la problématique de la maîtrise de la fréquentation, dans une optique de préservation de la faune et de la flore en présence, au cas où seul ce tronçon présenterait une qualité écologique satisfaisante (risque d'une concentration des usages sur ce tronçon).

### Des enjeux de connaissance à relier aux programmes d'action

L'intérêt de mener certaines études complémentaires (système de mesures du débit de la source du Bouillon, surveillance de la population piscicole, géotechnique...) est partagée mais un **consensus** s'établit sur la nécessité de relier ces éventuels suivis complémentaires à la perspective de plans d'actions qui demanderaient des données actuellement manquantes.